

Volume 14 - numéro 2 - 14 septembre 2012

LES NOUVELLES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE COMACO LE 25 SEPTEMBRE 2012

Nous vous rappelons de nouveau la tenue de notre Assemblée générale annuelle, le 25 septembre 2012 au Carrefour St-Eusèbe de 8h30 à 14h (un dîner vous sera servi à 13h).

Tel qu'annoncé dans les Nouvelles de la semaine passée, La fin de matinée sera consacrée à un Forum sur le Transport avec une présentation de cinq partenaires pertinents (La STM, les Jours de la Terre, la TCAIM, le CAB et le RUTA).

Nous vous encourageons vivement à venir accompagnés, d'un ou plusieurs membres, d'une ou plusieurs personnes siégeant sur votre conseil d'administration, d'un ou plusieurs travailleurs de votre organisme etc. N'hésitez surtout pas à venir partager avec nous cet événement en grand nombre. Faites-nous part de votre présence et de celles des personnes qui vous accompagneront par courriel à administration@comaco.qc.ca.

DÉLAIS D'ATTENTE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FILTRAGE DE BÉNÉVOLES

L'Agente du service de police, madame Sylvie Bujold, a accepté, sur la demande de COMACO, de venir parler des délais d'attente qu'un organisme subit lorsqu'il présente une demande de filtrage d'un bénévole auprès du service de police. Cette rencontre se tiendra le mercredi 3 octobre prochain. Plusieurs organismes s'étant senti concernés suite à un sondage d'intérêt de notre part, ont manifesté leur désir d'en savoir davantage sur le fonctionnement et les raisons de ces délais. Si toutefois d'autres organismes membres souhaitent également avoir des éclaircissements sur le sujet, COMACO vous fera parvenir une invitation par courriel. Un résumé de ces informations vous sera sans doute présenté dans Les nouvelles qui suivront la rencontre.

ASSEMBLÉE D'INFORMATION SUR L'IMPLANTATION DU PROGRAMME PAIR

Le 10 octobre prochain à 9h30 aura lieu, au Carrefour St-Eusèbe, une Assemblée d'information sur l'implantation du Programme Pair auprès des organismes communautaires, membres de COMACO. Ce programme est un service d'appels téléphoniques automatisé et

gratuit, permettant de joindre les aînés, dans le but de s'assurer de leur bon état de santé et/ou pour effectuer un rappel de la prise de médicaments. Déjà présent dans environ 800 municipalités, le Comité provincial PAIR souhaite maintenant implanter son service PAIR à Montréal. La rencontre du 10 octobre s'adresse donc aux organismes intéressés par ce programme. COMACO fera suivre une invitation sous peu.

Anne Silbert
Adjointe administrative